3 1162 04538664 7

The
McAfee
Library
of Ancient
Art

NEW YORK UNIVERSITY LIBRARIES
INSTITUTE OF FINE ARTS

TIMGAD

UNE CITÉ AFRICAINE

SOUS L'EMPIRE ROMAIN

PAR

E. BŒSWILLWALD
INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DES MONUMENTS HISTORIQUES.

R. CAGNAT
MEMBRE DE L'INSTITUT
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD
D'APRÈS LES DOCUMENTS
PLANS ET DESSINS DE LA COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES

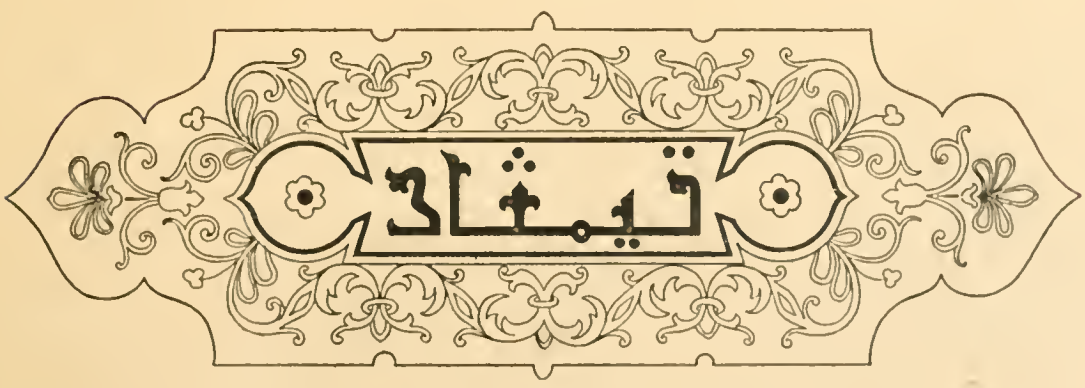

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28
—
1896

4e livraison.

Fine Arts

Le texte de la présente livraison était entièrement rédigé, l'illustration était terminée quand la mort a frappé l'un des deux auteurs de cette publication. C'est en revenant du Ministère des Beaux-Arts, après une séance où il avait donné à notre dessinateur ses conseils et ses instructions pour l'achèvement de certaines figures, que M. Bœswillwald a été atteint de la crise qui l'a si rapidement enlevé. Il serait ambitieux de ma part de faire l'éloge d'un artiste aussi connu, aussi vénéré de tous; mais je regarde comme un pieux devoir de rendre à son souvenir un hommage respectueux en tête de ce fascicule qui porte encore son nom. Sa succession passera, pour la suite du travail, à un autre architecte des Monuments historiques, représentant du Ministère des Beaux-Arts dans la collaboration; mais nous n'oublierons pas la part qu'y a prise M. Bœswillwald; nous nous souviendrons que les fouilles de Timgad ont été décidées et entreprises grâce à lui; qu'il en a toujours suivi les progrès avec passion, qu'il a vivement appuyé auprès de l'administration des Beaux-Arts l'idée d'en faire connaître les résultats dans une publication scientifique, et qu'il a bien voulu y apporter jusqu'au dernier jour, malgré son grand âge et ses nombreuses occupations, le concours de son expérience et de son talent.

Nous dédions à sa mémoire la fin de ce livre.

R. Cagnat.

Juin 1896.

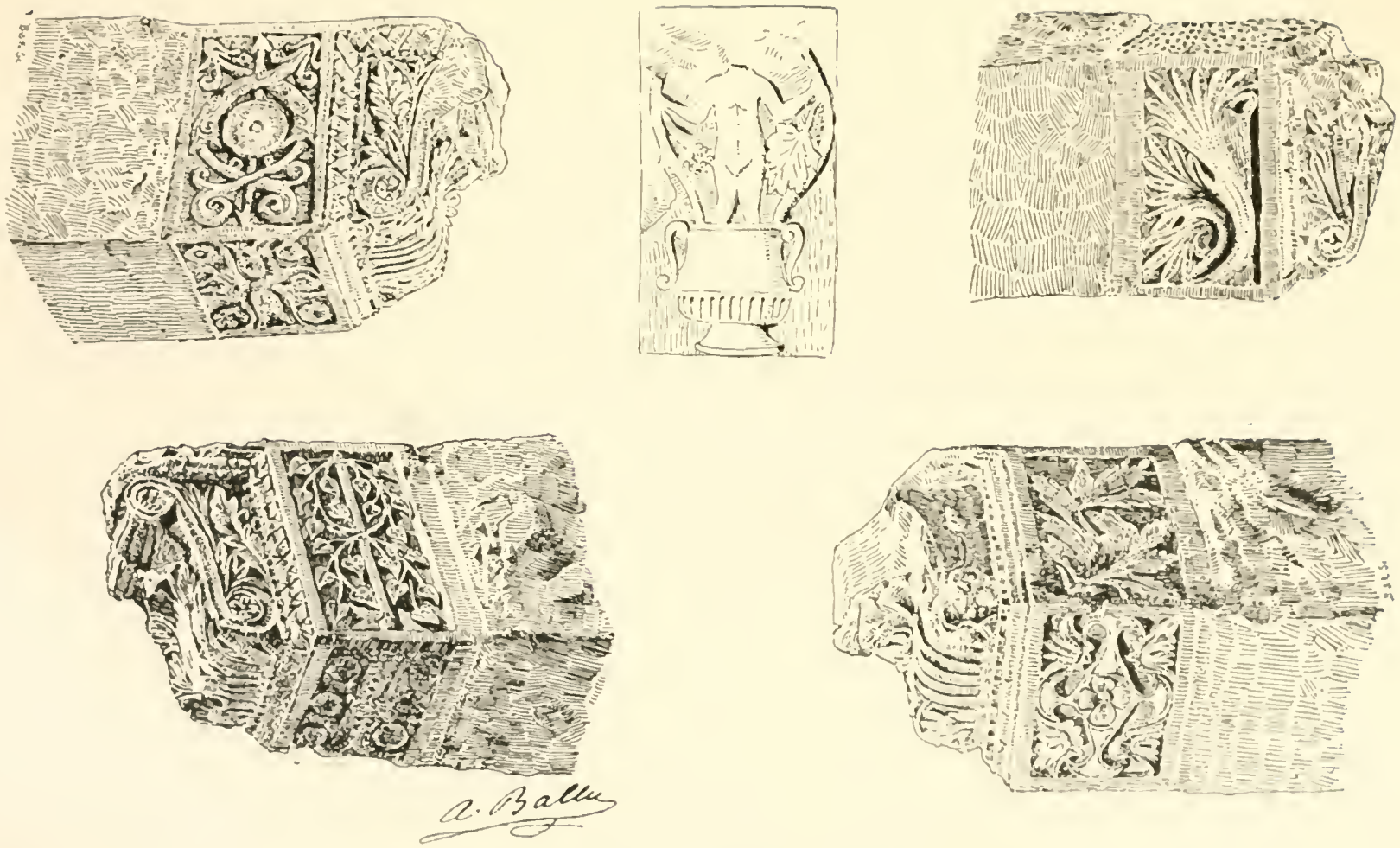

Fig. 91. — Consoles du marché (Dessins de M. Ballu).

ou reconstruit à une date très postérieure à celle où vivait le fondateur[1]. Aussi bien trouverait-on d'autres indices de réparations successives, en particulier dans les murs latéraux où sont entrés des matériaux, même des fragments de colonnes, empruntés à d'autres monuments. C'est ainsi que le mur de droite contenait une tombe ornée du buste du défunt. Particularité plus probante encore; parmi les pierres employées dans la construction de l'*hémicycle*, nous en avons remarqué une où étaient gravés les mots[2]:

PRASTINIAE
C FILIAE
PACATAE

qu'on a essayé de faire disparaître ensuite par un martelage. Or Prastinia Pacata est la fille d'un légat de Numidie, C. Prastina Pacatus Messalinus, qui fut en fonctions au milieu du IIe siècle (144 à 146)[3]. La découverte d'un piédestal avec inscription honorifique du haut empire au milieu des débris de la construction, si nous ne sommes pas en présence d'une pièce mise au rebut par le marbrier lui-même, indique assurément des remaniements de basse époque.

A tous les moments de l'existence de la cité un marché était un monument indispensable à la commodité des habitants. On conçoit aisément qu'on ait eu besoin de l'entretenir et même de le relever en partie à la suite de quelque accident. Si on a apporté autant de soin à son ornementation, c'est, sans aucun doute encore,

(1) Ce n'est pas sans raison que, dans la salle voisine du *macellum* que nous décrirons plus loin, la place d'honneur est occupée par une inscription, gravée en l'honneur d'un gouverneur du pays, contemporain de Valentinien. Voir plus bas p. 208.

(2) *C. I. L.*, VIII, 17898.

(3) Pallu de Lessert, *Fastes de la Numidie*, p. 357 et suiv.

grâce à quelque générosité privée : les Sertii auront trouvé des imitateurs et des rivaux.

Le *macellum* était, ainsi que nous l'avons dit plus haut, précédé d'un portique. D'une part celui-ci s'ouvrait sur la voie du Capitole ; de l'autre, il donnait accès, par deux marches [1], à une sorte de terrasse, qui, se dirigeant vers le *decumanus*, bordait la face occidentale de la place du marché. A un certain moment, il est certain qu'on a voulu fermer cette communication par une balustrade,

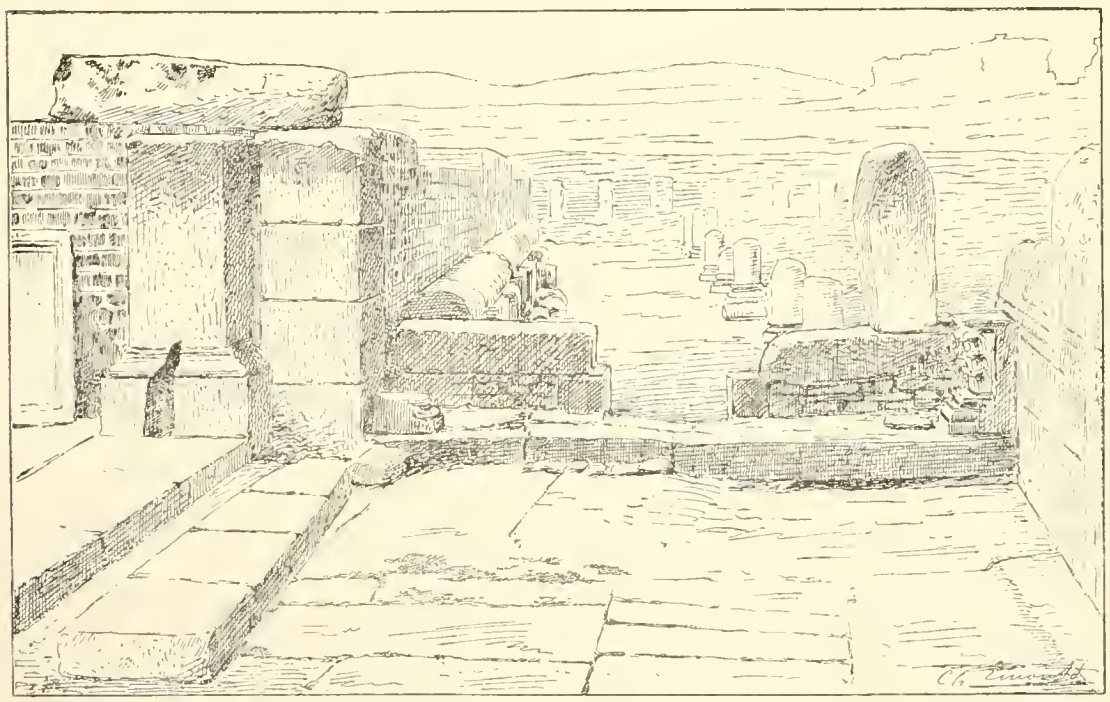

Fig. 92. — Le coin occidental de la place du marché (d'après une photographie de M. Ballu).

comme le prouvent des entailles creusées dans la base de la dernière colonne du portique et dans celle du pilastre qui lui correspond ; on a même retrouvé des parties de la balustrade elle-même.

L'extrémité de cette terrasse, à l'angle Sud-Ouest de la place, offre une disposition digne de remarque. Il y avait été aménagé, ainsi qu'on peut le voir sur le plan, une grande niche rectangulaire en-

(1) Ces deux marches n'ont ensemble que la hauteur d'une seule, de telle sorte que la terrasse est exactement de niveau avec la place.

cadrée de deux pilastres d'ordre corinthien. On en a retrouvé les deux bases et un des chapiteaux; ils sont visibles à la figure 92. Mais ceci est un remaniement postérieur. Primitivement, au lieu d'une niche, existait un passage par où l'on pouvait pénétrer dans un portique qui longeait tout le côté extérieur occidental du *macellum* et qui permettait de regagner la voie du Capitole, en faisant le tour de l'édifice. Dix bases de colonne, surmontées de fûts tronqués, indiquent encore la présence de ce portique large de 3m,30; il ne semble pas que le sol en ait été jamais dallé (fig. 93). Pro-

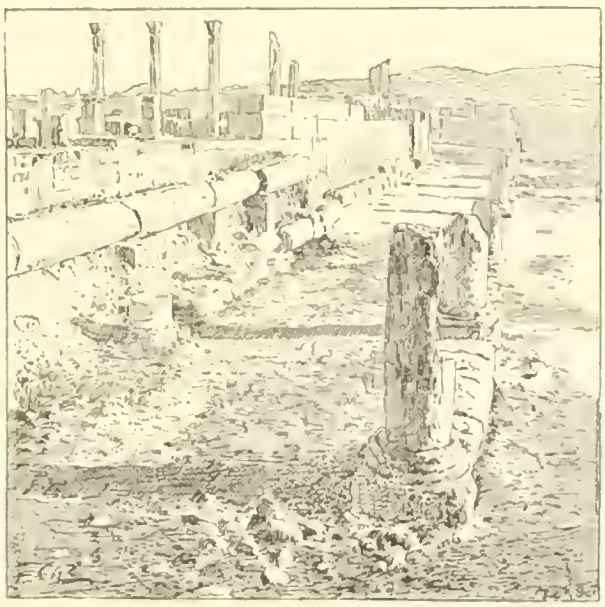

Fig. 93. — Portique latéral du marché, d'après une photographie de M. Ballu.

menade, ou emplacement réservé à la vente de certaines marchandises — il est bien évident qu'on ne saurait préciser — l'étendue de terrain qui avoisine le portique latéral du marché, quelle que fût sa destination, facilitait la circulation du public, tandis que la colonnade augmentait la surface de l'abri, assez restreint, offert par les portiques fort étroits, somme toute, du *macellum*.

La terrasse, dont nous avons parlé plus haut, longe le mur extérieur d'un petit édifice assez semblable, pour la forme, au *macellum*, mais de proportions plus restreintes. Il consiste en une salle

rectangulaire dont la longueur est de $24^{m},25$ et la largeur de $10^{m},40$. La face méridionale est décorée d'un petit hémicycle. Il n'a jamais possédé de cour intérieure entourée de portiques; la salle unique qui composait le monument était certainement couverte d'une charpente en bois, comme celle de la basilique du forum, reposant directement sur les murs latéraux. Deux portes

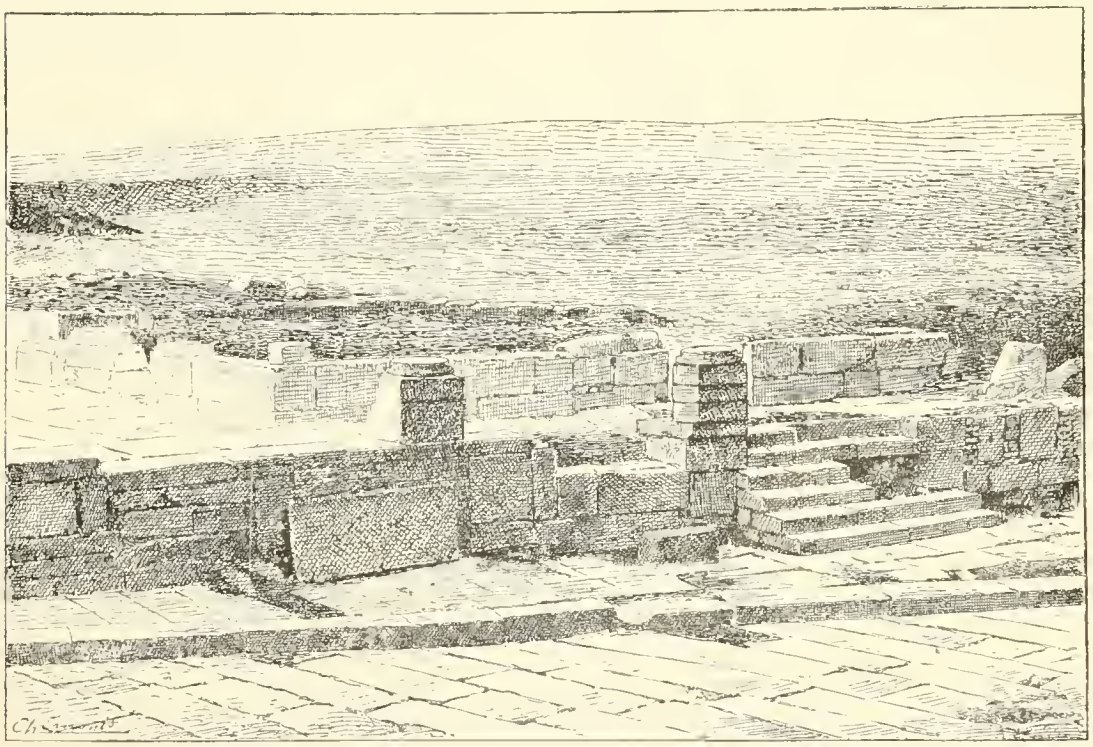

Fig. 94. — Entrée de l'annexe du marché (d'après une photographie de M. Cagnat).

permettaient d'y pénétrer. L'une donnait sur la terrasse bordant la place, plus élevée que le sol de l'édifice de la hauteur de trois marches; l'autre sur le *decumanus*. Cette dernière était précédée d'un petit portique à quatre colonnes, qu'un escalier de sept marches reliait à la rue (voir fig. 94).

Le sol du monument est en grande partie formé de belles dalles de granit bleu. A la partie centrale, ce dallage fait place à un pavement un peu différent : sur un espace large de $6^{m},40$ et long de $6^{m},25$, des carrés de $0^{m},58$ de côté environ, en porphyre rose et

calcaire noir alternés, forment comme une sorte de grand damier (fig. 95). Nous ne croyons pas qu'il soit possible de donner une explication certaine de cette particularité.

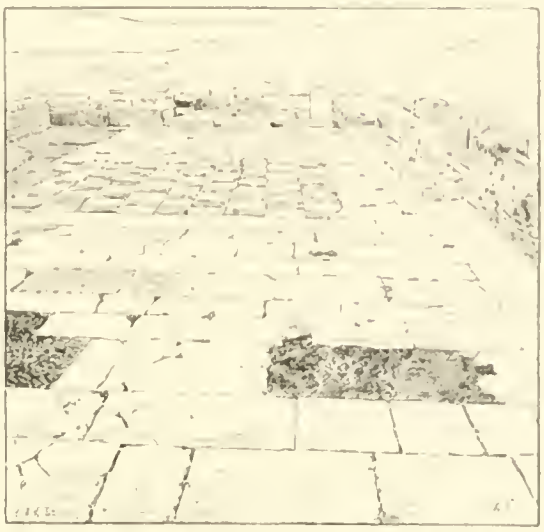

Fig. [illegible] — Intérieur de l'annexe du marché d'après une photographie de M. Ballu.

La niche en forme d'hémicycle qui termine le monument vers le Sud mesure environ 4 mètres de diamètre; on y accédait par deux marches. Deux pilastres en encadraient l'ouverture — les chapiteaux corinthiens ont été retrouvés (voir la

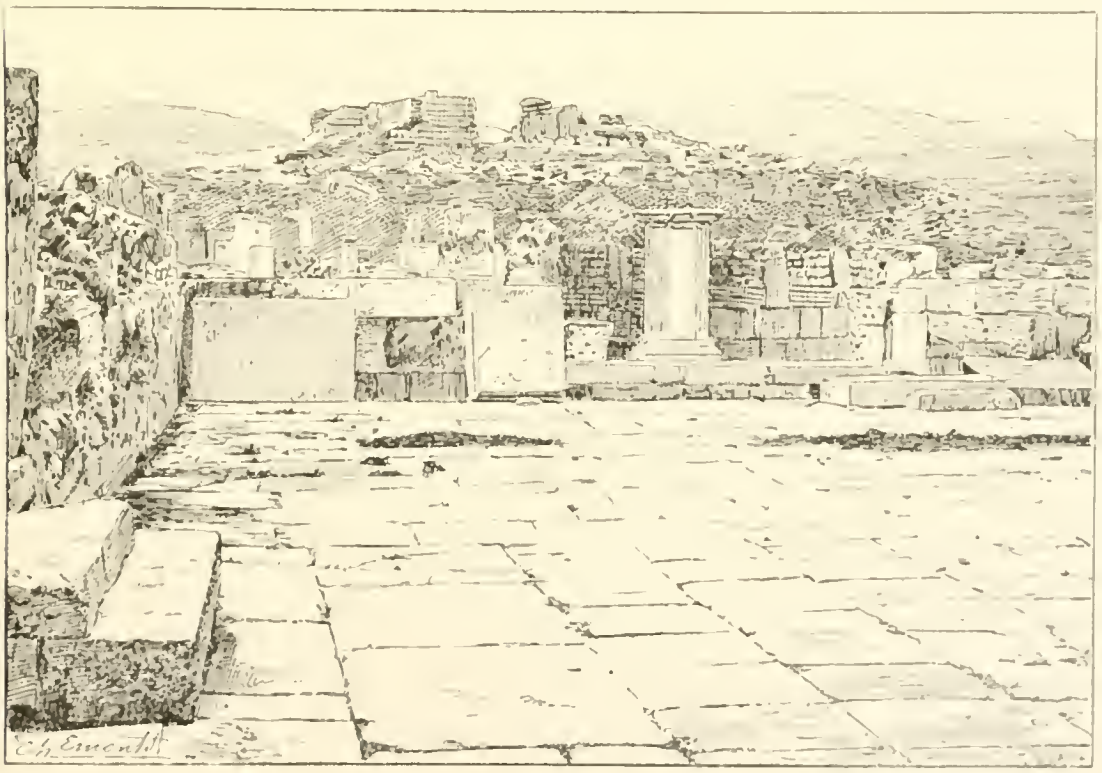

Fig. 9[illegible] — Fond de l'annexe du marché d'après une photographie de M. Ballu.

fig. 96); un enduit qu'on peut supposer richement décoré recouvrait les matériaux ordinaires dont se composait le mur (montants de

pierre reliés par du blocage et des briques) ; enfin, un joli piédestal avec pilastres cannelés, disposés aux angles, et corniche rehaussée d'oves et autres ornements en occupait le centre. On y lit l'inscription suivante[1] :

CONCORDIAe
D·D·N·N·VALENTI
NIANI·ET·VALEN
TIS·PERPETVO
RVM·AVGG·PV
BLILIVS·CAE
IONIVS·CAE
CINA·ALBI
NVS·VC·CON
SVLARIS
SEX·FASCA
LIS·PROVIN
CIAE·NVMI
DIAE·POSVIT
CVRANTE AE
LIO IVLIANO
FL·P·CVRA
TORE·R·P

Concordia[e] d(ominorum) n(ostrorum duorum) Valentiniani et Valentis perpetuorum Aug(ustorum) Publilius Caeionius Caecina Albinus v(ir) c(larissimus), consularis sexfascalis provinciae Numidiae posuit, curante Aelio Juliano fl(amine) p(erpetuo), curatore r(ei) p(ublicae).

Ce Publilius Caeionius Caecina Albinus est le restaurateur du portique antérieur de la cour du Capitole (voir plus haut, p. 155). Il

(1) *Bull. arch. du Comité des travaux historiques*, 1894, p. 361, n° 73.

est bien probable qu'il restaura également le marché, ainsi que nous l'avons déjà dit, et ses dépendances.

Plusieurs inscriptions ont été encore trouvées dans les déblais du monument.

La première, qui existait en double exemplaire, était gravée sur une dalle haute de 1m,40 et large de 1 mètre environ. Elle rappelait la fondation du *macellum* par Plotius Faustus et sa femme :

SERTII
MACELLVM
ET AREAM
EIVS
PATRIAE
SVAE
FECERVNT

L'*area macelli* est certainement la place du marché dont nous avons déjà plusieurs fois parlé.

Les autres ont été empruntées à différentes constructions, même à des tombeaux ; on ne saurait rien en conclure sinon que l'édifice a été l'objet de réparations à une date relativement basse ; nous le savions déjà.

Quelle pouvait être la destination de ce monument? L'absence totale de boutiques ne conduit guère à en faire un marché ; d'autre part il n'y a point dans l'hémicycle du fond une tribune comme dans les basiliques ; et pourtant on ne peut pas s'empêcher, en le regardant, de songer au *macellum* son voisin, dont la forme générale est la même et à la basilique du forum. Nous ne serions pas étonnés, en effet, qu'il ait tenu des deux édifices : qu'il ait servi de halle à certains jours de foire[1] ; qu'à d'autres les gens de Timgad ou des

(1) Nous rappellerons que, sur le forum de Pompéi, en face le marché dont il sera question à la page 213, on a retrouvé l'emplacement de deux autres grandes salles où l'on a vu une halle aux blés et une halle aux légumes (Édifice XVII du plan d'Overbeck).

environs y soient venus pour causer affaires, loin de la cohue du marché et des allées et venues des acheteurs. On ne saura jamais exactement sans doute quel nom il convient de lui donner: l'essentiel est de ne pas trop s'éloigner de la vraisemblance. L'appellation d'annexe du *macellum*, qui sert à le désigner d'habitude, trahit l'embarras où l'on est de l'identifier.

Il convient maintenant, pour rester fidèles à la méthode que nous avons suivie dans les autres chapitres, de rapprocher le *macellum* de Timgad des monuments analogues que nous connaissons.

Laissant de côté ceux qui ont été découverts dans des villes du monde grec, et dont le plan ne diffère pas sensiblement de ceux que nous allons rappeler[1], nous nous attacherons de préférence aux marchés qu'on a signalés dans des villes romaines.

Le premier qu'il convienne de citer est le *macellum magnum* à Rome. Les restes en ont disparu depuis longtemps pour la plupart; mais à l'aide de représentations figurées, qui nous en ont été conservées, on est arrivé à se rendre compte de sa disposition. Des monnaies de Néron, qui le construisit, nous montrent, en effet, sous la légende MAC· AVG *(Macellum Augusti)*[2] un édifice composé au centre d'un petit monument à coupole et de portiques sur les côtés. Or, il se trouve que le monument à coupole existe encore, transformé en église : il constitue la *rotonda* de *S. Stefano;* grâce à un examen attentif les archéologues sont arrivés à distinguer très nettement les parties antiques des parties médiévales ou modernes et par suite à rétablir le plan exact de la rotonde romaine[3]. En le plaçant

(1) Marché d'Ephèse (Falkener, *Ephesus*, p. 106); marché de Pergé (Niemann et Petersen, *Les villes de la Pamphylie et de la Pisidie*, I, p. 47); marché de Sagalassos (*ibid.*, II, p. 140); marché de Kremna (*ibid.*), p. 175), etc.

(2) Cohen, *Monnaies impériales*, I, p. 288, n. 126-131 : « Édifice à double rang de colonnes sur la hauteur et à coupole ronde ; dans l'intérieur, la statue de Neptune? ; de chaque côté, des degrés au nombre de six, un poisson; sur quelques exemplaires on voit au bas deux figures agenouillées. »

(3) Lanciani, *Monum. dei Lincei*, I, p. 506 et pl. II, fig. 2; Hülsen, *Bullett. dell' Istituto arch.*, 1892, p. 297 et suiv. (c'est une analyse du travail de Lanciani). Voir aussi sur ce *macellum* : Canina, *Indicazione topografica di Roma* (éd. 1831), p. 47.

au milieu d'une cour entourée de portiques, suffisamment développés, on a pu dresser une restitution probable de l'ensemble ; c'est celle qu'on trouve dans certaines cartes de Rome assez récentes[1].

Le marché de Pouzzoles, que l'on a appelé longtemps temple de Sérapis, était, au contraire, suffisamment bien conservé quand on a commencé à l'étudier. De Jorio en a donné en 1820 un plan

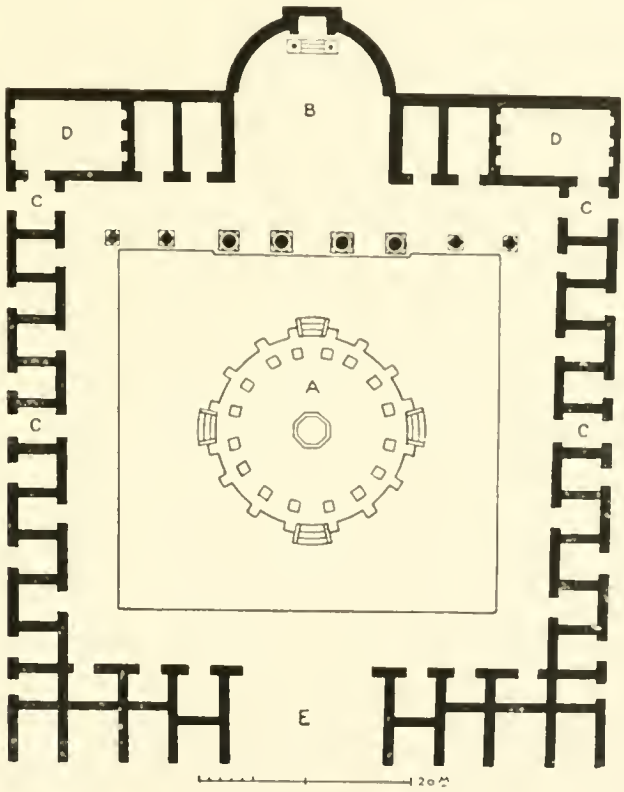

Fig. 97. — Marché de Pouzzoles.

(fig. 97) et des dessins très instructifs[2]. On y voit que l'édifice se composait d'une cour centrale (A) entourée de portiques. Une entrée principale (E) et quatre entrées latérales (C) permettaient d'y pénétrer. En face la grande porte on voit, dans le mur qui forme le quatrième côté, une pièce en forme d'exèdre avec niche dans le

(1) Notons pourtant que les topographes les plus prudents se contentent d'indiquer la position de S. Stefano ou de l'édifice central du marché. Voir par exemple Kiepert et Hülsen, *Formae Urbis Romae antiquae*, carte II, *Oq*.

(2) De Jorio, *Ricerche sul tempio di Serapide in Pozzuoli*, Naples, 1820, in-4°.

fond (B). Tout autour des portiques existaient des boutiques ouvertes alternativement les unes à l'intérieur, les autres à l'extérieur du monument. On en compte trois de chaque côté de la porte, dix dans les portiques latéraux et deux à droite et à gauche de l'exèdre. Aux extrémités de l'édifice sont deux grandes salles (D), qui ont fort intrigué les archéologues. De Jorio en a dessiné les restes : il

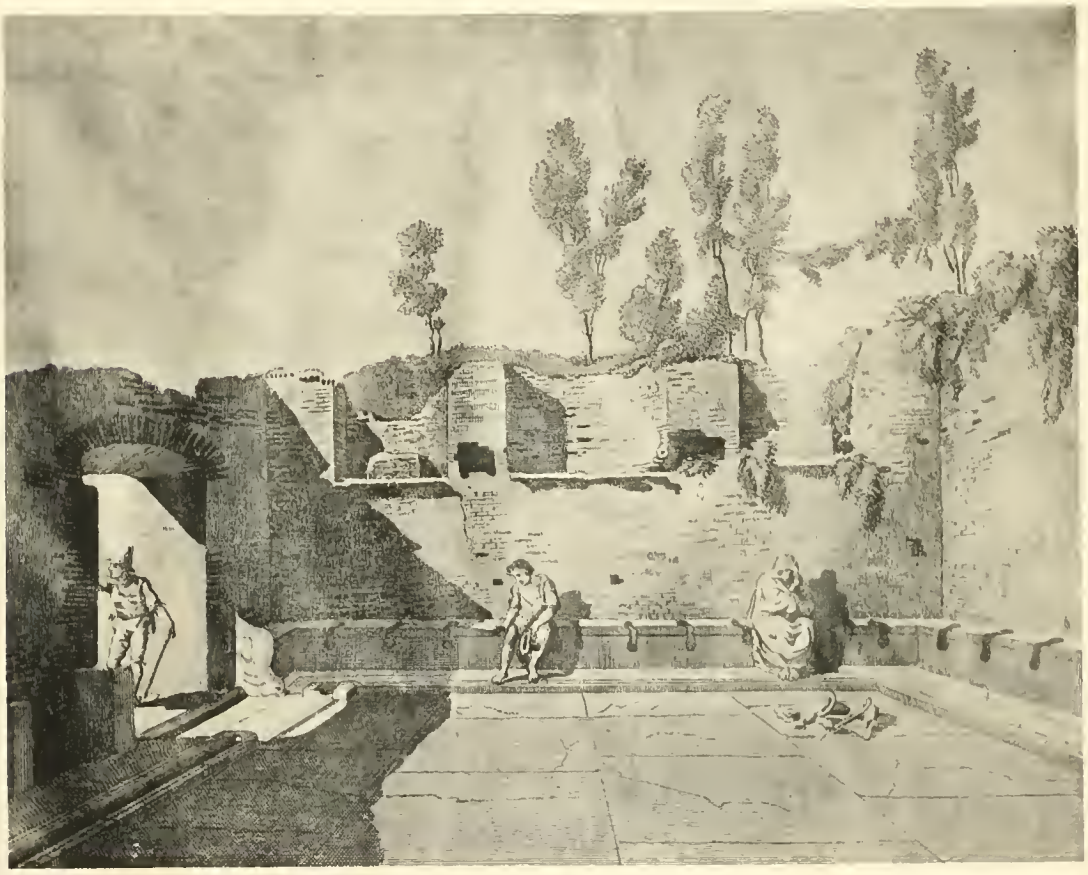

Fig. 98. — Latrines au marché de Pouzzoles (d'après le dessin de De Jorio).

nous les montre (fig. 98) entourées d'un grand banc percé de trous, au pied duquel court une rigole profonde ; il croit pouvoir y reconnaître des étuves. L'eau thermale qui abonde dans le voisinage se serait, suivant lui, échappée en vapeur, par les ouvertures ménagées dans les bancs et aurait rempli la pièce. Ce sont encore les ruines de Timgad qui nous donneront la solution de cette difficulté. Il suffit de rapprocher le dessin de De Jorio de celui que nous avons donné

à la page 14 pour voir que les salles D ne sont autre chose que des latrines. D'aucuns l'avaient déjà soupçonné, d'ailleurs ; malgré les protestations indignées de De Jorio [1], il faut bien se rendre à l'évidence.

Au milieu du péristyle existait une construction circulaire formée de seize colonnes corinthiennes ; un autel, croit-on, en occu-

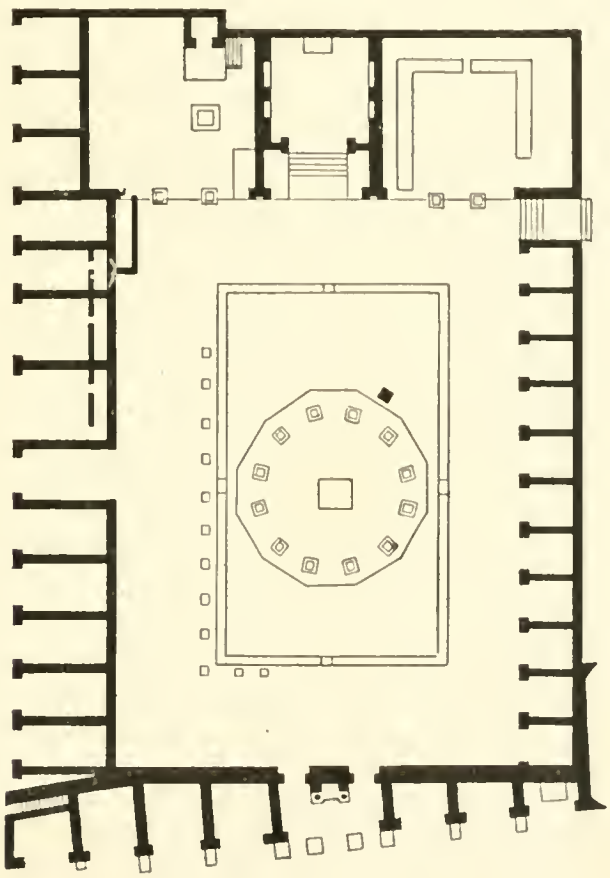

Fig. 99. — Marche de Pompei.

pait la partie centrale. Personne ne doute aujourd'hui que cet édifice ne soit un *macellum* [2].

Le marché de Pompéi (fig. 99) offre presque exactement les mêmes dispositions : une grande cour entourée de boutiques, celles-ci s'ouvrant les unes sur les rues adjacentes, les autres, en

(1) « Povero tempio di Serapide ridotto alla piu mal concertata e fetida cloaca degli antichi! » (De Jorio, *op. cit.*, p. 16.).

(2) Beloch, *Campanien*, p. 135.

nombre moindre, sur la cour. Ces dernières, au nombre de onze, contenaient des restes alimentaires de toute sorte (lentilles, figues, prunes, châtaignes) dans des vases de terre, des pâtisseries et du pain, des balances, des pièces de monnaie[1]; les murs, qui tenaient lieu de livres aux marchands, étaient couverts de chiffres et de lettres gravées à la pointe sur le revêtement en stuc; les peintures qui décoraient l'édifice représentaient des objets de consommation, fruits, poissons, langoustes, oiseaux, champignons, pain[2], autant d'arguments qui ne peuvent laisser aucun doute sur la destination de l'ensemble. Au fond, une grande niche rectangulaire abritait des statues de la famille impériale. La pièce de droite est remarquable par un banc légèrement incliné vers l'intérieur de la chambre, au pied duquel règne un caniveau, avec embranchement sur la rue: les derniers travaux relatifs à Pompéi la considèrent comme une boucherie; il en serait de même de la pièce qui lui fait pendant de l'autre côté de la niche centrale. Au milieu de la cour existe une plate-forme circulaire avec douze piédestaux qui en font le tour. Les uns, comme Nissen, y placent des statues, d'autres des colonnes; nul ne peut arriver à une solution assurée. Retenons seulement que le centre en est occupé par un bassin, où l'on a recueilli, paraît-il, des arêtes de poisson[3].

Un *macellum* à l'époque romaine se composait donc essentiellement d'une cour à ciel ouvert, d'un *atrium,* garni la plupart du temps de portiques, où étaient disposées des boutiques, *tabernae cum porticibus ubi mercatus ageretur*, comme dit une inscription[4]. Le milieu de la place était occupé par une construction circulaire entourant une statue ou un bassin. Les boutiques sont plus ou

(1) Mazois, *Ruines de Pompéi,* III, p. 63.

(2) *Mus. Borbon.,* VI, pl. 38; VIII, pl. 57.

(3) Sur ce marché de Pompéi, voir Overbeck, *Pompeji,* p. 120 et suiv.; Nissen, *Pompejanische Studien,* p. 127 et suiv.

(4) *C. I. L.,* V, 3288. On peut se rendre compte de l'aspect que présentait un édifice de cette sorte, en se reportant à une peinture antique récemment étudiée par M. Hülsen (*Bullett. dell' Istituto arch.,* 1896, p. 213 et suiv.; cf. pl. IV, V, VI et VII). On y voit la représentation du *forum boarium* et du *forum olitorium.*

moins nombreuses suivant l'importance du trafic ; les salles annexes destinées à la satisfaction de la piété ou des commodités du public plus ou moins multipliées, l'édifice plus ou moins décoré, suivant la richesse de la ville, mais les traits caractéristiques sont les mêmes partout : ils font du *macellum*, si l'on n'en considère que le plan, un compromis entre la maison romaine et le forum.

C'est bien là le caractère du marché de Timgad. Seulement tout y est réduit autant que possible : l'étendue du monument est assez restreinte, les boutiques n'occupent que deux des côtés de l'*atrium*, le bassin n'est point abrité sous une construction circulaire. C'est que les Sertii n'étaient que des bourgeois d'Afrique ; malgré leur générosité, ils ont dû proportionner les dimensions du *macellum* à l'étendue relativement modeste de leurs ressources.

CHAPITEAU DU CAPITOLE

Archives du Service des Monuments Historiques.

(Photographie Mouscheront)

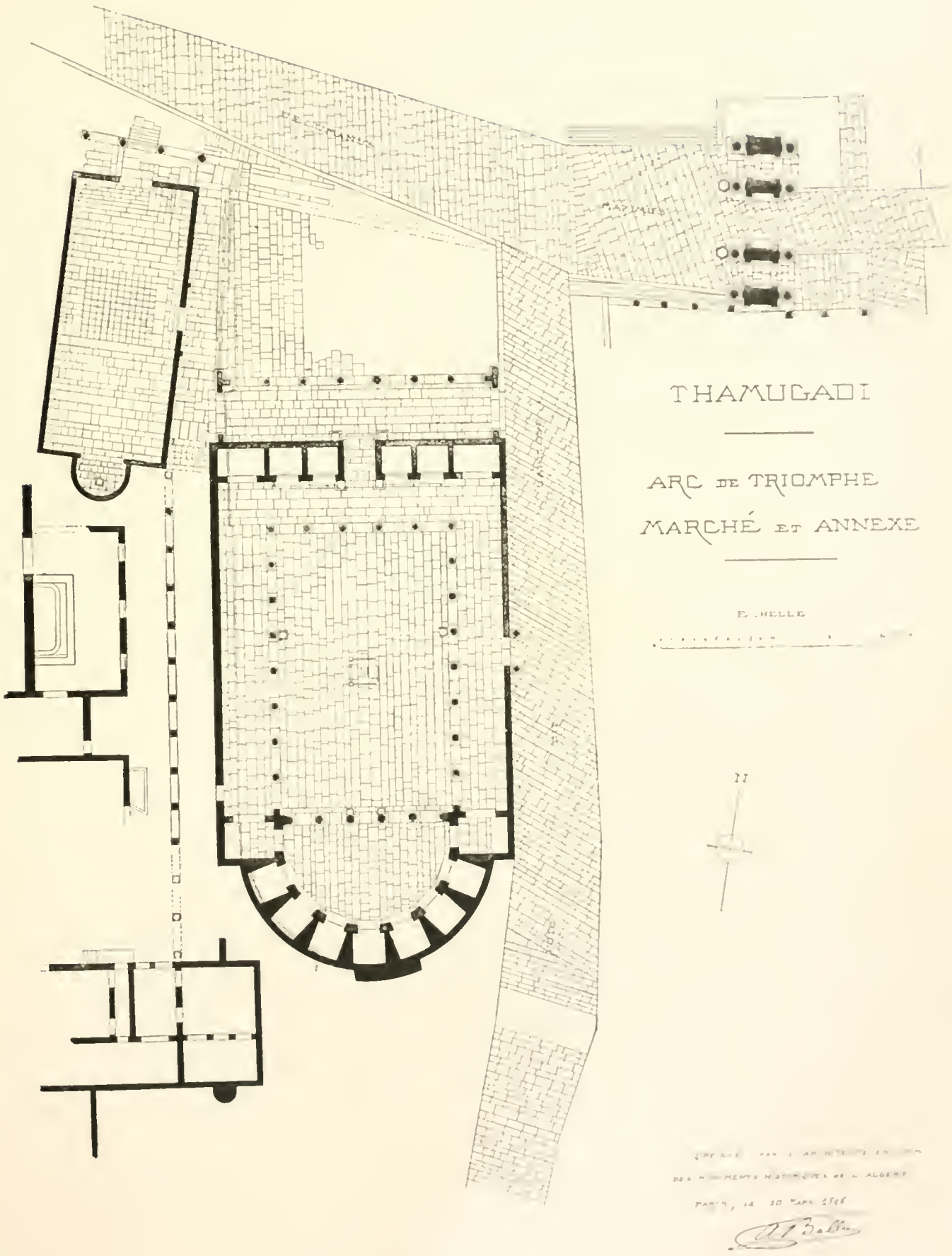
THAMUGADI
ARC DE TRIOMPHE
MARCHÉ ET ANNEXE
ÉCHELLE

PANORAMA DE LA PLACE DU MARCHÉ

(Photographie M. B.)

INTÉRIEUR DU MARCHÉ (SUK NOUR).

(Archives de la Mission d'Algérie.)

Fig. 65. — Vue du Capitole avant les fouilles (Archives du Service des Monuments historiques).

LE CAPITOLE

Du *decumanus maximus*, un peu audessous de l'arc de Trajan, part une grande rue dallée qui se dirige vers le Sud. Cette rue — nous l'appellerons « Rue du Capitole » — longe d'abord le mur oriental d'un édifice terminé en abside dont nous ferons la description au chapitre suivant, puis, après avoir traversé tout un coin de la ville, où ont été déblayées de nombreuses maisons, arrive en montant légèrement à un des plus somptueux édifices de l'ancienne Thamugadi, à celui dont la masse imposante fait, aujourd'hui encore, l'étonnement et l'admiration des visiteurs, malgré l'état de dégradation où il se trouve.

En façade sur la voie s'étend un portique, auquel on accède

PRO MAGNIFICENTIA SAECVLI DD NN VALENTINIANI ET VALENTIS SEMPER AVGVSTORVM *quat*
TVOR PORTICVS CAPITOLI SERIAE VETVSTATIS ABSVMPTAS ET VSQVE AD IMA FVNDAMENTA *Collapsas*
NOVO OPERE PERFECTAS EXORNATASQVE DEDICAVIT PVBLILIVS CAECIN *a albi*
NVS VIR CLARISSIMVS CONSVLARIS CVRANTIBVS AELIO IVLIANO ITERVM REIPVBLICAE *curatore*
FL · AQVILINO FF · PP · ANTONIO PETRONIANO FF · PP · ANTONIO IANVARIANO FF · PP ·
[illegible] TION M NOCI [illegible] CVR REIPVB

par un escalier de quelques marches. A côté de l'escalier se voient trois auges rectangulaires, alimentées jadis par une conduite formée de tubes de poterie reliés les uns aux autres; elles ont à peu près la même dimension que les bassins des deux fontaines du forum (voir plus haut, p. 3), et sont, comme eux, usées sur les bords par le frottement des cruches qui servaient à y puiser. Elles paraissent, d'ailleurs, avoir été disposées à cet endroit à une époque relativement assez récente, lors d'un remaniement de la partie antérieure du portique.

Celui-ci, dont quatre colonnes étaient restées en place depuis l'antiquité, mesure 62 mètres de longueur; on aperçoit très nettement encore le mur qui le terminait du côté du Sud. L'architrave portait autrefois une grande inscription, aujourd'hui assez mutilée : elle a été publiée depuis longtemps[1]. La longueur en était de quatre mètres environ et la hauteur de un mètre. Voici comment L. Renier et Wilmanns l'ont copiée :

Pro magnificentia saeculi d(ominorum) n(ostrorum) Valentiniani et Valentis semper Augustorum [quat]tuor porticus Capitoli(i) seri<a>e vetustatis absumptas et usque ad ima fundamenta c[ollapsas], novo opere perfectas exornatasque dedicavit Publilius Caeionius Caecin[a Albi]nus vir clarissimus, consularis, curantibus Aelio Juliano iterum reipublicae [curatore], Fl(avio) Aquilino f(lamine) p(er)-

(1) *C. I. L.*, VIII, 2388.

p(etuo), Antonio Petroniano f(lamine) p(er p(etuo), Antonio Januariano f(lamine) p(er p(etuo[1].

Cette inscription est intéressante à plus d'un titre. Tout d'abord elle nous prouve qu'à l'époque où régnaient ensemble les deux empereurs Valentinien et Valens (364-367), Timgad fut, comme plusieurs autres villes d'Afrique, l'objet de la sollicitude du gouverneur. Le nom de Publilius Caeionius Caecina Albinus s'est rencontré, en effet, sur un certain nombre de textes épigraphiques, et toujours il y accompagne la mention de quelque construction ou reconstruction. A Khenchela, c'est un bâtiment dont le nom a disparu sur la pierre qui s'élève alors[2]; à Philippeville, ce sont des greniers qui sont édifiés « *ad securitatem populi romani pariter ac provincialium* »[3]; à Constantine, le même personnage fait disposer une crypte, destinée au culte de Mithra, et l'orne de statues[4]; à Djemila, il établit un marché aux vêtements (*basilica vestiaria*)[5]; à Lambèse, il répare peut-être le temple voisin d'Aïn-Drinn[6]; à Timgad même, d'après un texte nouvellement trouvé, il érige, dans le *macellum*, une statue à la « Concorde des Augustes »[7]. Dans ce dernier texte, figure aussi Aelius Julianus, et il y est appelé curateur de la cité. Comme il était curateur pour la seconde fois lors de la reconstruction des portiques du Capitole, celle-ci se place un an plus tard que l'érection de la statue dans le *macellum*; elle est donc au plus tôt de 365. C'est un premier point établi.

En second lieu, l'inscription rapportée plus haut nous apprend que l'édifice à l'entrée duquel elle était gravée était le Capitole de

(1) Willmanns (*C. I. L.*, VIII 2388) remarque que les lettres qui suivent à la ligne 5 et à la ligne 6 ont été martelées imparfaitement; elles appartiennent à une inscription, précédemment gravée sur cette pierre, qui a été effacée pour faire place à celle qui existe aujourd'hui.

(2) *C. I. L.*, VIII, 2242.

(3) *Ibid.*, 7975.

(4) *Ibid.*, 6975.

(5) *Ibid.*, 20156.

(6) *Ibid.*, 2656.

(7) *Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 361, n. 73 : *Concordia[e] dd. nn. Valentiniani et Valentis perpetuorum Augg. Publilius Caeionius Caecina Albinus v. c. consularis sexfascalis provinciae Numidiae posuit, curante Aelio Juliano fl(amine) p(erpetuo) curatore r(ei)p(ublicae).*

la ville et que le temple était entouré de quatre portiques. Un tel renseignement est précieux, non point seulement pour la topographie de Timgad, mais pour celle d'un grand nombre de villes africaines à l'époque impériale. C'est un fait sur lequel il convient d'insister avant d'entreprendre la description du Capitole de Thamugadi. Du reste, celle-ci sera d'autant plus claire que le lecteur sera plus familiarisé avec les édifices analogues déjà connus.

Deux auteurs principaux se sont déjà occupés des Capitoles dans l'Empire romain, M. Castan[1] et M. Kuhfeldt[2]; tous deux ont dressé la liste de tous les temples consacrés à la triade capitoline, qui ont existé à notre connaissance dans les différentes provinces du monde à l'époque impériale, et en particulier dans les provinces africaines[3]. Cette liste s'est augmentée encore depuis eux de quelques noms, et on peut aujourd'hui l'établir comme il suit :

Carthage. Le Capitole de Carthage est connu par une inscription malheureusement très mutilée[4], par des passages de saint Cyprien[5] qui nous prouvent qu'on y menait les chrétiens pour abjurer, et par une loi du code Théodosien[6], d'où il ressort qu'au début du Ve siècle il servait de trésor public. On n'en a encore retrouvé aucun reste certain. Ceux qui l'ont placé sur la colline de Byrsa ne sont peut-être pas éloignés de la vérité[7]; mais on ne saurait affirmer non plus qu'ils aient raison.

Henchir-Maatria (Numluli). L'édifice, dont la nature a été révélée par une longue et belle inscription[8], a fait l'objet de recher-

(1) *Le Capitole de Vesontio et les Capitoles provinciaux du monde romain,* 1869.

(2) *De Capitoliis imperii romani,* 1883.

(3) Cf. aussi l'article *Capitolium* dans le *Dictionnaire des Antiquités* de M. Saglio et dans le *Dizionario epigrafico* de M. de Ruggiero.

(4) *C. I. L.,* VIII, 1013.

(5) Cyprian., *De laps* (éd. Hartel, p. 242, 19): *Nonne quando ad Capitolium sponte ventum est... labuit gressus, caligavit aspectus?... Unus ex his qui sponte Capitolium negaturus ascendit, postquam Christum negavit, obmutuit. Id., Ad. Cornel. fratr.,* 13 (éd. Hartel, p. 681, 12). *Compelluntur adhuc insuper lapsi ut linguis atque ore quo in Capitolio ante deliquerant, sacerdotibus convicium faciant.*

(6) *Cod. Theod.,* XI, 1, 34 (a. 429; *Celeri procos.*) : « *Quattuor mensium ab edicti publicati die indutiis datis aurum a possessore Capitolio studio spontaneae devotionis sancimus inferri.* »

(7) Cf. R. Cagnat, *Le Capitole et le Temple de Junon Céleste à Carthage* (*Rev. Arch.,* 1894, XXIV, p. 188 et suiv.).

(8) *Rev. Arch.,* 1892 (XX), p. 216.

ches et de fouilles. MM. Carton et Denis ont déblayé le *pronaos*, la *cella* étant recouverte actuellement par une koubba, et fait quelques sondages en avant[1].

Henchir-Harat (*Segermes*). Le nom seul est connu par une inscription[2].

Henchir-Souk-el-Abiod (*Pupput*). Une base honorifique trouvée assez récemment fait mention d'un personnage Caelius Severus, *vir p(atricius), consularis, qui solus sua liberalitate forum vetustate d[ilap]sum cum aedibus et [Capi]tolio et curia meliori cultu restituit*[3]. On ignore l'endroit précis des ruines de Souk-el-Abiod, si effacées aujourd'hui, où s'élevait le Capitole ; mais le texte prouve qu'il était voisin du forum ; c'est un détail à retenir.

Henchir-es-Souar (*Abthugni*). On n'en connaît que le nom, et, encore, est-il très mutilé dans l'inscription où il figure[4].

Dougga (*Thugga*). Le grand temple de Dougga, si connu de tous ceux qui ont visité la Tunisie, était, ainsi que le prouve l'inscription gravée sur la frise, dédié à Jupiter Optimus Maximus, Juno Regina et Minerve[5]. La *cella* existe encore avec son fronton et son pronaos ; elle a été étudiée dans les plus grands détails par M. Saladin[6]. Malheureusement elle est entourée aujourd'hui de bâtisses arabes qui empêchent toute recherche dans les abords ou dans les environs immédiats du monument.

Taoura (*Tagora*). Le Capitole de la cité n'est connu que par une mention épigraphique[7] ; encore la lecture du mot *Kapitolium* est-elle douteuse.

Thevestе (*Tébessa*). Là aussi nous n'avons qu'un souvenir

(1) Carton et Denis, *Numluli et son Capitole* (*Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 73 et suiv.).

(2) *C. I. L.*, VIII, 906 : [*Jovi, Junoni*] *reginae, Miner*[*vae.....*] *Augg. Capitolium dedicavit.*

(3) *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1893, p. 220 = R. Cagnat, *Année épigraphique*, 1895, n° 115.

(4) *C. I. L.*, VIII, 928 : *ex s(enatus) c(onsulto) quod supter in* [*c*]*ellis Cap*[*itolii*].

(5) *Ibid.*, 15513.

(6) *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, II, p. 112 et suiv.

(7) *C. I. L.*, VIII, 16849.

dans une inscription. Sur un des pieds-droits de l'arc de Caracalla, un certain C. Cornelius Egrilianus, préfet de la légion XIIIIe Gemina, a fait graver la série de ses libéralités testamentaires envers le peuple de Theveste[1]. Parmi celles-ci, il a noté les dons qu'il avait faits au Capitole de la cité : « *[datasque a]d Kapitol(ium) arg(ento) lib(ras) CLXX, id est lances IIII..... [et a]uri lib(ras) XIIII, id est pi-hal(as) III, scyphos II* ». Ces présents devaient être déposés naturellement dans le trésor du temple.

Oudjel (Uzelis). Même observation que pour Theveste. Un magistrat de la ville dédie une statue à Jupiter Optimus Maximus, en exécution d'un vœu fait par lui au Capitole le trois des Nones de Janvier[2].

Constantine (Cirta). Le Capitole de Constantine est rappelé sur trois inscriptions[3]. Celles-ci nous apprennent que l'édifice contenait un trésor assez riche et nous décrivent quelques-unes des pièces qui y avaient été rassemblées par la piété des fidèles. Il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de l'édifice lui-même, mais lors de la conquête française on en a retrouvé sous la casbah turque des restes assez importants ; ceux qui les ont vus alors, l'architecte Ravoisié[4] et L. Renier[5], nous en ont laissé des descriptions succinctes ou des dessins plus instructifs que toutes les descriptions[6].

Lambèse (Lambaesis). Les restes du Capitole de Lambèse sont faciles à reconnaître ; ils s'élèvent à côté du forum[7]. Au pied du temple se lit une grande inscription : *Jovi Optimo Maximo, Junoni Reginae, Minervae Augustae, respublica Lambaesis.* Il n'y a donc aucun doute à garder sur la nature et l'identification du monument. Deux autres dédicaces à la triade Capitoline ont été trouvées au même endroit[8]. Les fouilles qui y ont été faites par le service des

(1) *C. I. L.*, VIII, 1859.
(2) *Ibid.*, 6339.
(3) *Ibid.*, 6981, 6983, 6984.
(4) *Exploration de l'Algérie*, I, p. 29 et suiv. ; pl. VI et suiv.
(5) Cf. Castan, *op. cit.*, p. 64.
(6) Cf. Vars, *Cirta*, p. 18 et suiv.
(7) R. Cagnat, *Lambèse*, p. 56 et suiv.
(8) *C. I. L.*, VIII, 2611, 2612.

Monuments historiques, bien qu'incompletes, ont permis de se rendre compte de la disposition de l'édifice et de ses environs.

Tels sont les Capitoles africains aujourd'hui connus par des témoignages à peu près certains[1]. La liste s'en augmentera assurément petit à petit. Ceux dont les restes ont été fouillés ou subsistent hors de terre permettent de se rendre compte de la loi générale qui présidait à leur construction.

On peut affirmer à priori qu'ils étaient la copie plus ou moins exacte dans le détail, mais fidèle dans l'ensemble du Capitole de Rome. Il est évident que les cités qui tenaient à honneur d'avoir, comme la capitale, un temple consacré à Jupiter, à Junon et à Minerve, devaient s'efforcer d'en reproduire l'image chez elles : par suite, le sanctuaire Capitolin dut devenir un type courant auquel on se conforma dans toute l'étendue de l'empire, comme on copia celui de la basilique, du théâtre, de l'amphithéâtre et de tous les monuments importants de Rome.

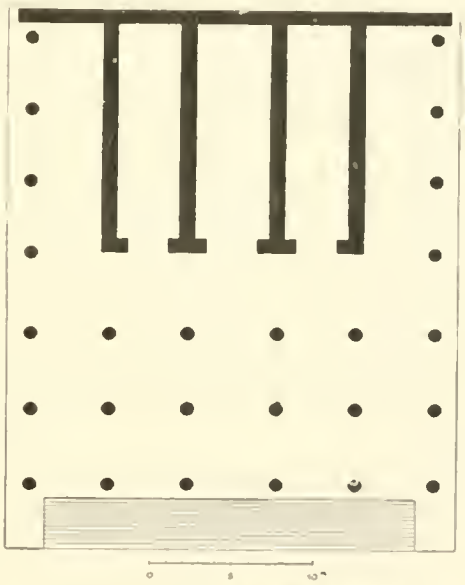

Fig. 57. — Plan du Capitole de Rome.

Sur quel plan était conçu, au début de l'époque impériale, le Capitole romain, c'est ce que nous savons à peu près, grâce aux auteurs, aux inscriptions, aux monuments figurés[2]. Il s'élevait sur la partie méridionale de la colline. Tout autour du temple lui-même s'étendait un vaste espace plan (*area Capitolii*) entouré des quatre côtés d'un mur auquel s'appuyaient sans doute des portiques[3]. On ne s'accorde pas sur les

(1) Il faut peut-être ajouter à cette liste Henchir-Medeina (*Althiburus*) : *C. I. L.*, VIII, 16470 ; Henchir-Metkidès (*Tinfadi*) : *Ibid.*, 2194 ; Zana (*Diana*) : *Ibid.*, 4578 ; Tanger (*Tingi*) : *Ibid.* ; 9988, et très vraisemblablement Sbeïtla (*Sufetula*), ainsi qu'il sera exposé plus loin.

(2) Cf. Saglio, *Dictionnaire des Antiquités*, *s. v.*, et de Ruggiero, *Dizionario epigrafico*, *s. v.*

(3) Sur cette enceinte et les restes qui en ont été trouvés voir Lanciani, *Pagan and*

dimensions de cette *area*[1], mais l'existence n'en est pas mise en doute, non plus que la présence d'une enceinte avec colonnades. C'est ce qu'il importe de retenir. Le temple lui-même, plusieurs fois détruit et plusieurs fois reconstruit, toujours sur le même plan — c'était l'ordre des haruspices[2] — offrait ceci de particulier que la *cella* en était divisée en trois parties par des murs de refend (fig. 67). Chacune de ces chambres, distincte de la voisine, avait une porte particulière. La chambre du milieu était réservée à la statue de Jupiter, celle de droite (par rapport au spectateur) contenait la statue de Junon, celle de gauche la statue de Minerve. Naturellement la partie de la *cella* réservée à Jupiter était plus large que les autres, de même que sa statue était d'une taille plus grande et placée sur un piédestal plus élevé[3]. Des représentations que nous possédons il résulte que le dieu était figuré assis, appuyé de la main gauche sur une haste, les deux autres divinités étant, au contraire, en pied.

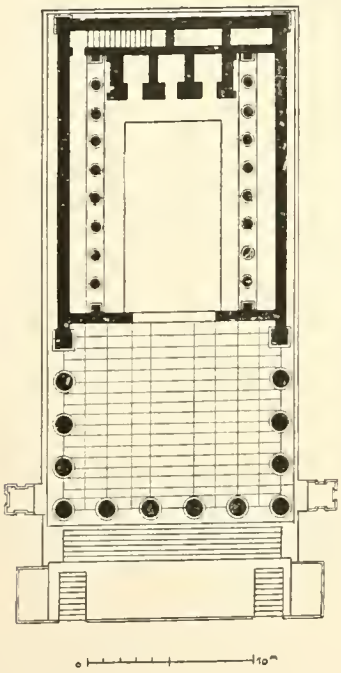

Fig. 68. — Capitole de Pompéi.

Le pronaos du temple se composait de trois rangées de six colonnes ; de chaque côté de la *cella* existait une rangée de quatre colonnes ; l'ordre était corinthien.

Deux particularités caractérisent donc le Capitole de Rome : la présence d'un péribole — ce qui d'ail-

Christian Rom., p. 86 et suiv. (avec le plan de l'area du Capitole).

(1) Les uns croient qu'elle embrassait toute la partie méridionale de la colline (Jordan, I, p. 34 et suiv., 76 et suiv.), d'autres qu'elle occupait une partie plus restreinte (Richter, *Hermes*, XVIII, p. 112 et suiv.), d'autres enfin distinguent deux *area*, celle qui embrassait toute la colline, et l'*area templi* qui n'en occupait qu'une partie (Gilbert, *Geschichte und Topogr.*, II, p. 434 et suiv.). Cf. à ce sujet le résumé de la question dans le *Dizionario* de M. de Ruggiero, II, p. 89, col. 2.

(2) Tac., *Hist.*, III, 72, IV, 53.

(3) Cf. au sujet de la disposition respective des trois statues les représentations monétaires de l'édifice : Saglio, *loc. cit.*, fig. 1146, 1147, 1148, et les différents textes cités par Middleton, *The remains of ancient Rom.*, I, p. 358 et 360.

leurs existait pour plus d'un temple important, quelle que fut la divinité à laquelle il était consacré — et surtout la division de la *cella* en trois parties. Nous allons constater les mêmes dispositions dans les différents Capitoles africains connus[1].

On ne peut pas savoir, ainsi que nous l'avons dit plus haut, si le temple de Jupiter à Dougga était compris dans une enceinte : les alentours sont occupés par des maisons arabes qui rendent les fouilles très difficiles, et le mur postérieur a été jadis encastré dans une fortification byzantine, qui a peut-être modifié les dispositions primitives de l'ensemble[2]. Ce qui existe aujourd'hui encore très nettement, c'est la *cella*. Elle n'est divisée en trois chambres, ni dans son ensemble, comme à Rome, ni à sa partie postérieure, comme à Pompéi[3] ; mais, ce qui revient au même, le fond en est décoré de trois niches, l'une au centre, demi-circulaire, et deux latéralement, rectangulaires. Celles-ci sont plus petites que la niche centrale, ce qui convient parfaitement à un temple consacré à la triade capitoline. Les dimensions de l'édifice sont d'ailleurs assez restreintes, ainsi qu'on peut en juger par le plan ci-joint que nous empruntons à M. Saladin (fig. 69).

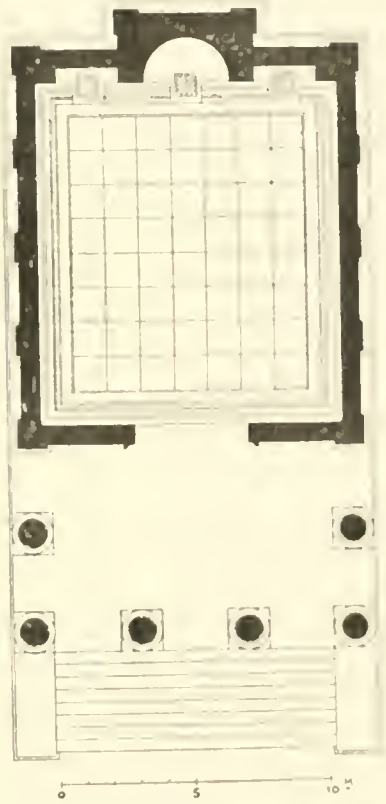

Fig. 69. — Plan restitué du Capitole de Dougga (d'après M. Saladin).

(1) Nous ne voulons pas étendre cette étude aux Capitoles situés dans d'autres provinces de l'empire ; nous rappellerons seulement, pour mémoire, que le temple dit de Jupiter à Pompéi (fig. 68), qui est en réalité un Capitole (Kuhfeldt, *op. cit.*, p. 21) contient, lui aussi, trois chambres juxtaposées dans sa cella (Mazois, *Ruines de Pompéi*, III, pl. 30); et que le Capitole de Besançon était entouré d'une enceinte à portiques. Sous ces portiques s'ouvraient des chapelles secondaires (Castan, *op. cit.*, pages 59 à 61, et pl. IX).

(2) M. Saladin, *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, II, p. 128, observe que « la construction du mur byzantin qui tient à la façade postérieure de la cella correspond à une autre partie de la même époque qui se trouve à peu près à 20 mètres en avant du temple. On peut, ajoute-t-il, voir dans cet ensemble fortifié le réduit de la citadelle byzantine de Dougga. »

(3) Voir la note 1.

Le pronaos était décoré seulement de quatre colonnes, et les murs latéraux de l'édifice étaient ornés, non de colonnes, mais de pilastres[1].

Ravoisié nous a conservé le plan de ce qu'était le Capitole de Constantine lors de la conquête française (fig. 70)[2]. Dans une enceinte nettement délimitée par des murs qui existaient alors en partie, il a retrouvé les soubassements de deux temples juxtaposés, l'un plus grand que l'autre. Le premier avait été transformé

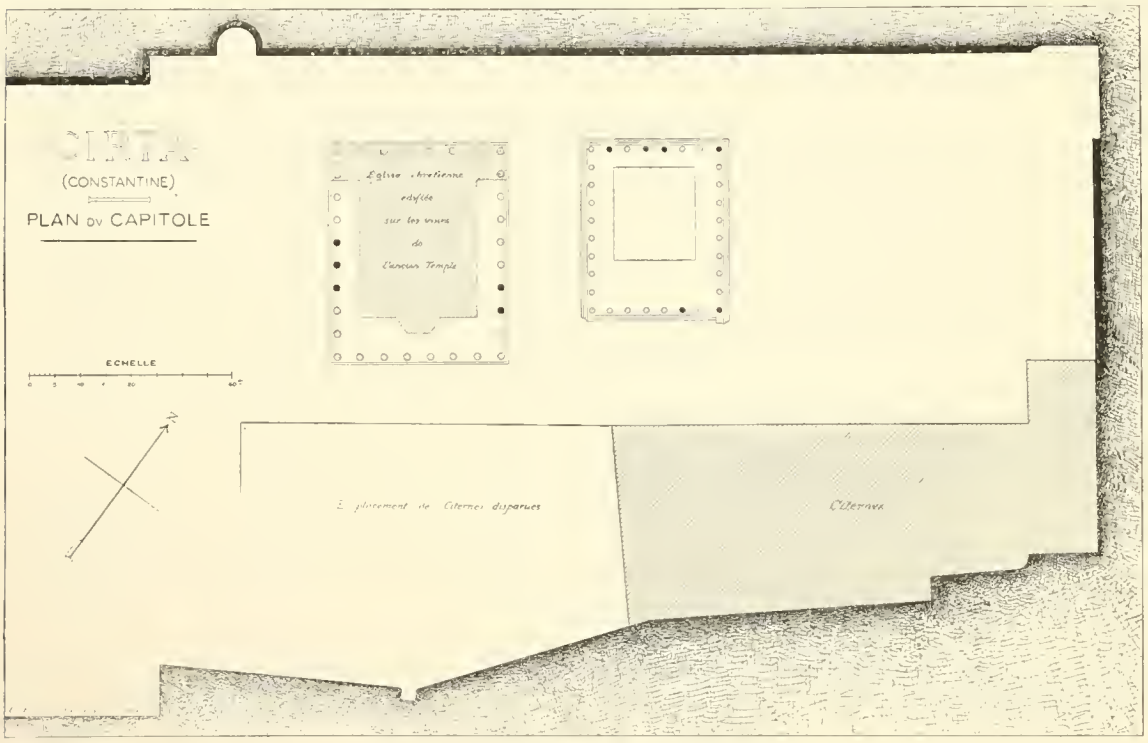

Fig. 70. — Capitole de Cirta (d'après Ravoisié).

en église à une date postérieure, ce qui ne permet pas de dire quelle était la disposition intérieure de la *cella*. Le rapprochement de ces deux temples disposés sur le même alignement est assez singulier. Il nous paraît probable que si l'emplacement de ce Capitole avait été moins ruiné, on aurait constaté la présence d'un troisième temple, à droite du grand, si bien qu'au lieu d'une *cella* divisée en trois

(1) Saladin, *op. cit.*, p. 113, fig. 106, cf. p. 128, fig. 118. La perspective géométrale des niches du fond est donnée à la pl. IV.

(2) *Exploration de l'Algérie*, pl. VI.

parties, nous nous trouverions en présence de trois *cella* juxtaposées disposées au milieu d'une enceinte, celle du milieu qui, en ce cas, aurait été réservée à la statue de Jupiter, étant plus grande que les deux autres. Nous devons ajouter pourtant que Ravoisié[1], d'après l'appareil employé, croit que les deux édifices ne sont pas exactement de la même époque ; le grand temple, suivant lui, serait

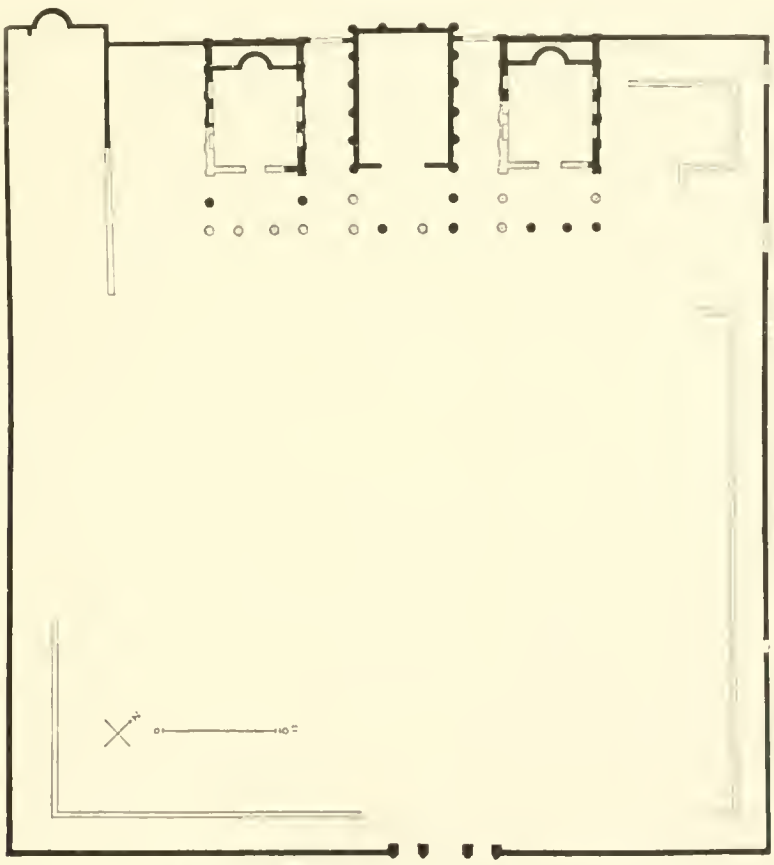

Fig. 71. — Capitole de Sbeitla d'après M. Saladin

un peu postérieur au petit ; mais il ne s'agit peut-être que d'une restauration.

La conjecture que nous venons d'émettre à propos des deux temples du Capitole de Cirta nous amène à parler d'un groupe de trois beaux temples qui se voit encore aujourd'hui dans les ruines de Sbéitla (fig. 71). Ils s'élèvent au fond d'une grande enceinte,

(1) *Exploration de l'Algérie*, page 31.

percée en son milieu, vis-à-vis les temples, d'une porte triomphale, et circonscrivant une place dallée. Les murs que l'on voit actuellement offrent de nombreuses traces de réparation « mais, dit M. Saladin[1], l'examen des façades postérieures des sanctuaires, qui, jusqu'à près de la moitié de la hauteur des pilastres des temples latéraux, se raccordent par des harpes aux murs de la cour, les côtés de la porte triomphale sur lesquels on lit la même disposition, l'aspect, enfin, du mur qui s'étend à droite des temples sur la face postérieure et latérale de l'enceinte, prouvent que cette enceinte est de la même époque que les temples; seulement elle a été remaniée à différentes reprises ». Intérieurement et sur trois côtés encore, on distingue nettement la trace de portiques qui longeaient les murailles de la place; les remaniements qui ont bouleversé l'aspect du quatrième côté ne permettent pas de dire si, autrefois, la colonnade se continuait à droite et à gauche des temples.

Ceux-ci ne présentent pas tous la même dimension. Le temple du milieu, plus élevé que les autres, était aussi plus richement ornementé; il était décoré d'un ordre composite, les trois faces étant ornées de colonnes engagées; aucune niche ne s'ouvre dans le fond. Les deux autres temples, au contraire, exactement pareils entre eux, sont d'ordre corinthien; point de colonnes sur les faces, mais des pilastres engagés; au fond de chacun d'eux une niche circulaire formant abside et six niches rectangulaires, trois sur chaque face intérieure. Le nombre des colonnes du pronaos est de quatre pour les trois temples. Tous trois sont parfaitement alignés. Il est donc évident qu'ils étaient destinés à former un ensemble, celui du milieu devant servir de demeure à la divinité principale et les deux autres à deux divinités secondaires mais égales entre elles. De là à conclure qu'ils étaient consacrés à la triade capitoline, il n'y a qu'un pas. Peut-être semblera-t-il téméraire de le franchir. La question sera vite résolue le jour où l'on aura les moyens matériels

(1) *Description des Antiquités de la Régence de Tunis*, I, p. 68 et suiv.

pour remuer les immenses pierres qui couvrent actuellement les escaliers des trois sanctuaires ; on retrouvera alors la frise de

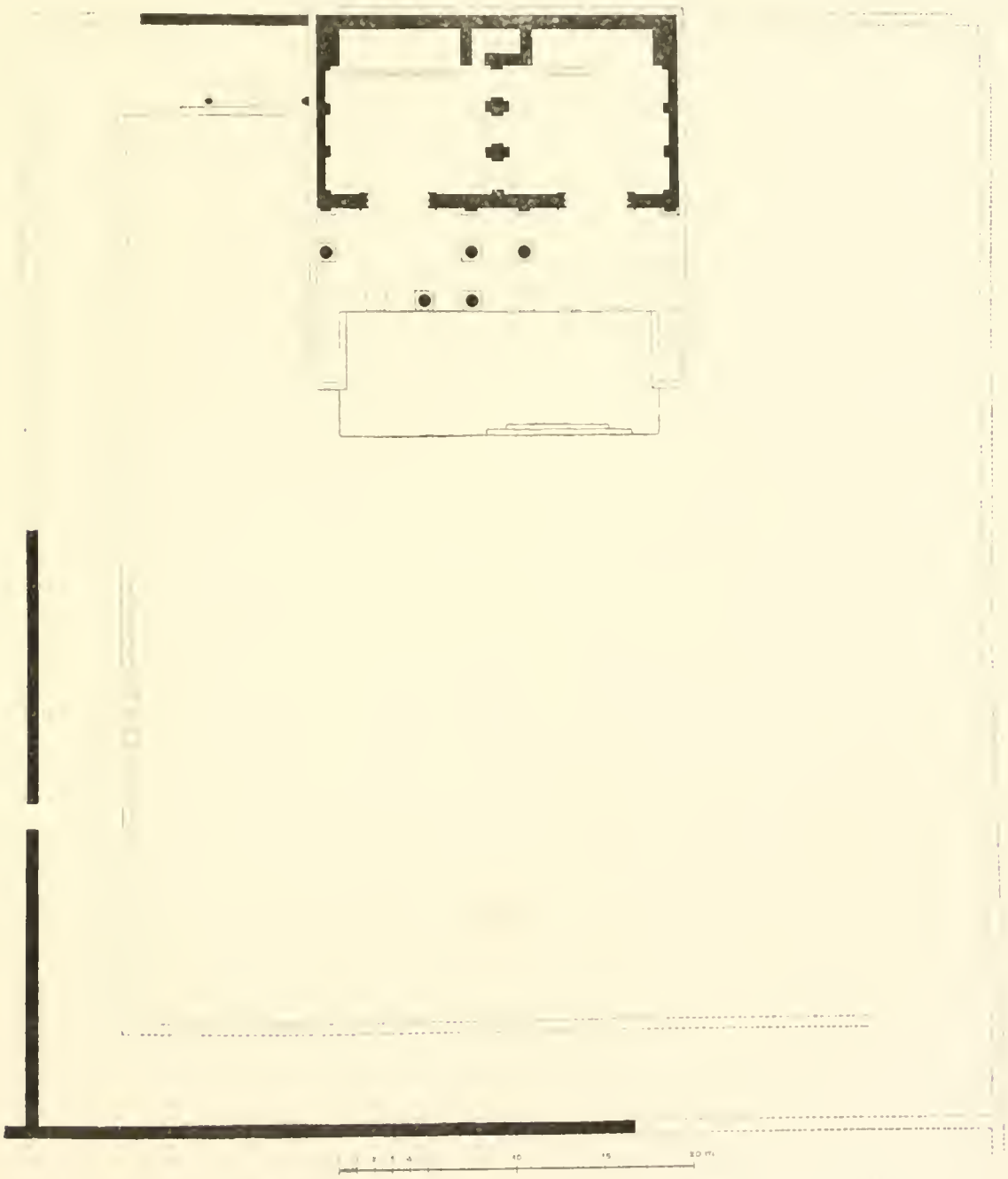

Fig. 72. — Capitole de Lambèse, d'après Duthoit (Archives du service des Monuments historiques).

chacun d'eux et l'on y lira gravés les noms des dieux et déesses adorées en ce lieu.

Assez différente des précédents pour les détails est la disposition

du Capitole de Lambèse, dont le plan a été dressé par Duthoit, à la suite des fouilles de 1880 et des années suivantes. Ces relevés faits avec tant de soin, n'ayant jamais été publiés, nous n'hésitons pas à les insérer ici (fig. 72). On a dit que l'emplacement où s'élevait le temple était le forum de la ville et l'on a aussi donné ce nom à une autre petite place, adjacente à la première et séparée d'elle par un mur[1]; en somme, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut[2], il est plus juste peut-être de reconnaître dans la première enceinte, plus grande et plus belle, le péribole du Capitole. C'est la seule dont nous ayons à nous occuper. On voit par le plan que nous en donnons que le déblaiement n'a pas pu en être achevé; les parties latérales n'ont pas été dégagées entièrement : il est, néanmoins, possible de se rendre compte de la disposition générale de l'ensemble. La place, dont le niveau était de un mètre environ plus élevé que celui de la cour voisine — ce qui convient bien à l'*area* d'un Capitole, monument qui, par essence, doit dominer tous les autres[3], — mesurait environ 60 mètres de longueur sur 55 de largeur. Le sol en était pavé de magnifiques dalles de pierres; des colonnades, formant portiques, régnaient sans doute tout autour; il n'en subsiste des restes bien visibles qu'à la partie occidentale. On ne se rend pas bien compte aujourd'hui de la façon dont on pénétrait dans ce péribole de l'extérieur; car il ne semble pas qu'il y ait eu communication entre cette enceinte et la voisine; en tout cas il n'existait pas de porte s'ouvrant dans le mur oriental vis-à-vis l'entrée du temple, comme on pourrait s'y attendre. Sans doute une ou plusieurs portes d'accès étaient ménagées dans le mur septentrional, qui n'a pas été mis au jour. Au fond du péribole, adossé au mur de clôture, se dresse le temple, bâti en belles pierres soigneusement appareillées; la partie supérieure en a été détruite; mais le plan en est encore parfaitement net et toutes les parties très distinctes. L'escalier antérieur a disparu. Le *pronaos* se compose de deux

(1) *Rec. de Constantine,* XXIII, p. 199; R. Cagnat, *Lambèse,* p. 56.

(2) Cf. page 87 et 88.

(3) Vitruv., *de Archit.,* I, 7.

rangées de colonnes : huit au premier rang et quatre seulement au second, afin de laisser un espace libre devant les portes de la *cella*. Ces colonnes d'ordre corinthien mesuraient à peu près sept mètres de hauteur : elles étaient cannelées avec rudentures à la partie inférieure.

La *cella* est large de 20m,68 et profonde de 11m,38 : elle offre une disposition tout à fait singulière. Percée de deux portes en façade, elle se divise intérieurement en *deux* parties qui communiquent entre elles par des portes cintrées. Dans le mur du fond de chacune de ces moitiés est ménagée une niche rectangulaire, occupée jadis par des statues. Entre les deux existe une autre niche, celle-ci fermée par devant, ou plutôt une sorte de chambre plus longue que profonde (5m,35 sur 4 mètres), qui s'ouvre sur la partie gauche de la *cella* par une petite ouverture. Il y a là une particularité curieuse, qui, il faut bien l'avouer, est assez inexplicable. L'édifice mériterait au reste une étude spéciale qui devra être abordée quelque jour.

Le soubassement du temple est occupé par de grandes pièces voûtées, auxquelles on accède par deux petites portes latérales. C'était le trésor du temple : on sait que l'usage était de le garder dans la crypte de l'édifice.

Ainsi qu'on le voit par tout ce qui vient d'être dit, les Capitoles africains étaient d'ordinaire bâtis, sinon sur un plan unique, au moins d'après certaines données générales que l'on peut saisir : division du sanctuaire en trois parties réservées chacune à un des éléments de la triade divine, et existence d'un péribole ou cour qui s'étendait devant la *cella*. Il nous a paru utile de les rappeler avant d'aborder l'étude du Capitole de Timgad ; car sa destruction a été telle que l'imagination, aidée de l'examen des monuments analogues, peut seule nous donner une idée exacte de l'aspect qu'il offrait jadis. La description qui va suivre ne sera que la constatation de l'état actuel.

La colonnade dont nous avons parlé plus haut, celle dont

l'architrave portait les noms de Valentinien et Valens, donnait accès par un escalier encore visible aujourd'hui dans une immense cour dallée, large de 62 mètres sur 105 mètres de long. A droite et à gauche s'étendaient des portiques aujourd'hui presque entièrement ruinés; ceux-ci se continuaient au fond, où ils sont plus reconnaissables, et venaient s'appuyer contre le temple, dont la façe postérieure formait, sur une longueur de 23 mètres, le mur même de l'enceinte : disposition tout à fait conforme à ce qui existe ailleurs (voir la planche XX). Le chapiteau des colonnes du péribole est assez original (fig. 73) ; il mesure à la partie supérieure, $0^{m},44$. La colonne était haute de $3^{m},60$.

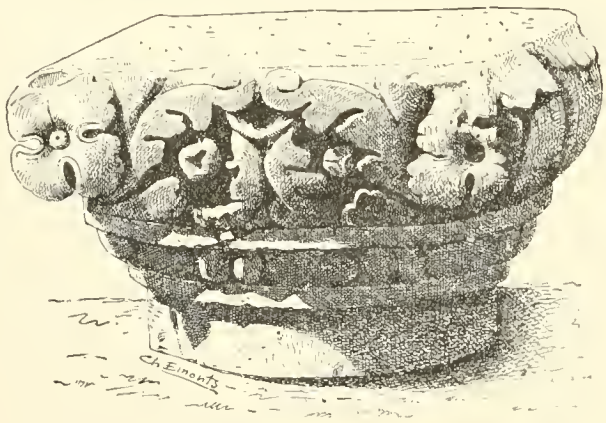

Fig. 73. — Chapiteau des colonnes du péribole (d'après une photographie de M. Ballu).

Il n'est pas douteux que cette cour ait été, dès la fondation du Capitole, pavée avec soin, comme le forum : la perfection avec laquelle le temple était bâti nous indique que, là encore, les constructeurs de Timgad n'avaient ménagé ni l'argent, ni la peine. Mais ce qui n'est pas moins douteux, c'est que le dallage actuel appartient à une fort basse époque.

L'inscription du portique nous apprend que celui-ci date de la fin du IVe siècle; et l'aspect seul de cette construction, dans laquelle sont employés des matériaux quelconques, même des fragments d'inscriptions funéraires, donne l'impression d'un travail fait en hâte et à une date relativement récente. Nous ne serions pas étonnés que le pavement de la cour, tel qu'on vient de le mettre

ARCH AT DEMETRIUS PROVES

Heliog. Bordier

F. Lecoux Editeur

L'ARC DIT DE TRAJAN (DÉTAILS)

TEMPLE DE JUPITER CAPITOLIN A THAMUGADI

PLAN DU SOUBASSEMENT ET DU PERIBOLE

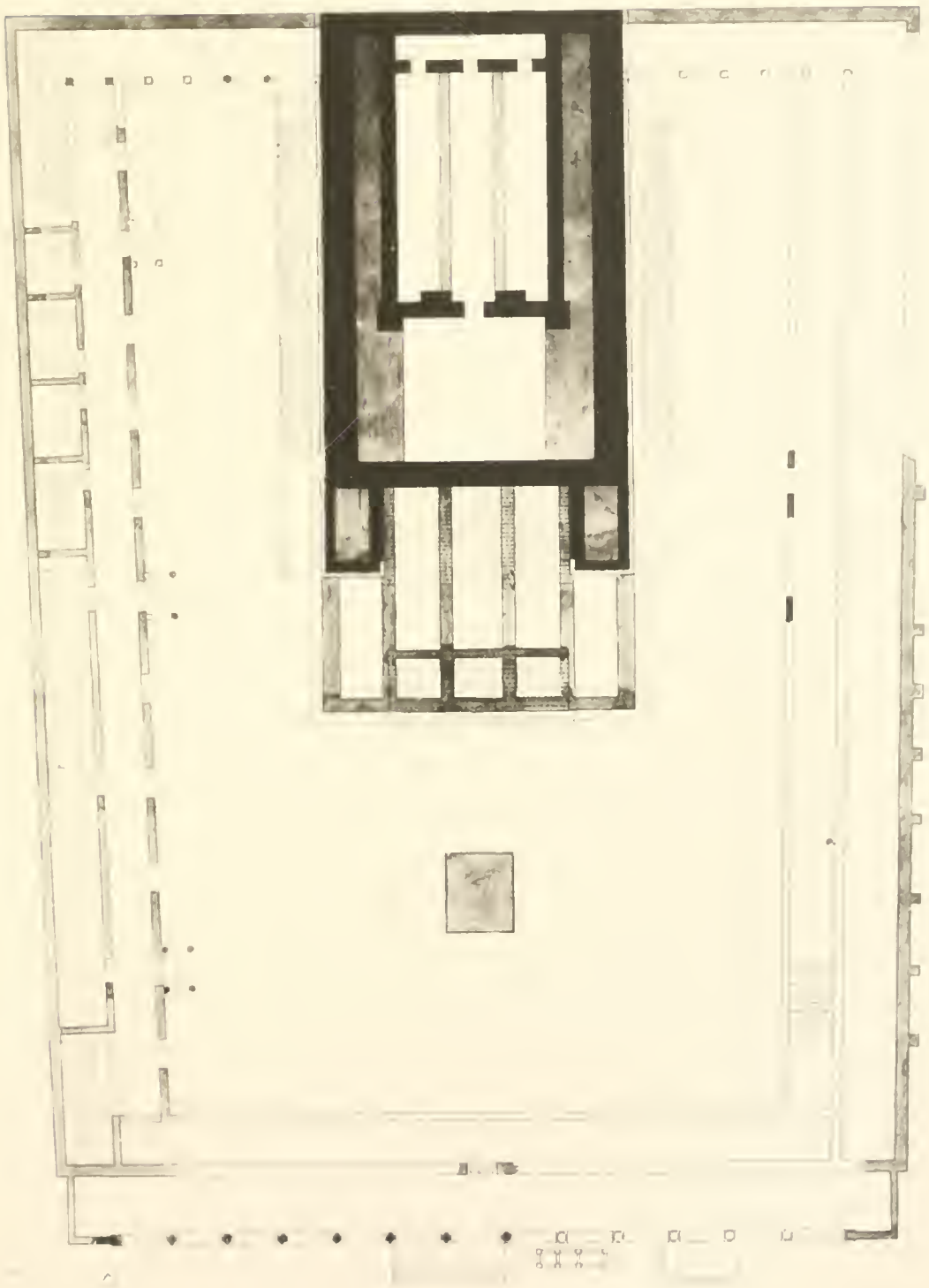

PLACE DU CAPITOLE

Dessiné par l'architecte en chef des Monuments Historiques de l'Algérie
Paris le 6 Mai 1896
A. Ballu

3440 11